

Compte rendu – Réunion publique du 11 octobre 2023 Aménagement de l'avenue Croix Guérin et de l'avenue Georges Clémenceau

La présentation du projet par la Ville de Caen n'est pas disponible.

L'article paru sur notre site traitant le sujet est [disponible ici](#).

Merci aux bénévoles présents lors de la réunion publique ainsi que pour le compte rendu.

Projet d'aménagement, présenté en réunion publique le 11 octobre 2023, salle St-Jean-Eudes, ayant réunis près d'une centaine de participants, dont au moins la moitié de cyclistes (pour seulement 2 arceaux vélo devant la salle...).

Avenue Croix Guérin :

Le projet d'une bande cyclable, non séparée de l'unique voie de circulation motorisée, est un progrès en apparence, mais génère de gros doutes, exprimés par l'association, quant à son respect lors des pics de fréquentation (entrées/sorties des élèves de Ste-Marie) : les services techniques nous disent s'attendre à la (re-)création d'une **voie de dépose-minute sauvage, cette fois sur la bande cyclable**, à l'instar de ce qu'on a connu à la gare (rue Mendès-France). Ce choix est assumé, car rien d'autre ne serait possible... Les directeurs de Sainte-Marie ont demandé la matérialisation d'une vraie voie de dépose-minute. Nous avons proposé de prendre plus d'espace en déplaçant le stationnement latéral de longue durée, mais les habitants de la résidence des Saints-Pères souhaitent pouvoir garer leur second véhicule à cet endroit... **d'autres solutions sont possibles : est-ce déjà bouclé ?**

Concernant le projet de double-sens cyclable (dans l'autre sens), entre le trottoir et le stationnement conservé (côté Sainte-Marie) : très attendu, cet aménagement cyclable, séparé de bordures, serait un net progrès... à condition que les piétons ne l'empruntent pas (la largeur du trottoir est assez faible et restera inchangée). **Là-encore, piétons et vélos se bousculeront pour laisser les voitures dormir en paix.** Dommage...

Carrefour entre l'av. de la Pigacière, la rue des Cordes, Place Saint-Gilles et l'av. Clémenceau va devenir un giratoire à Caen :

La mise en place d'un carrefour « à la hollandaise » est prévue ! C'est très appréciable, mais appelle de la vigilance lors des études : les **virages** des véhicules motorisés sont larges, ceux des cyclistes beaucoup trop étroits pour le moment ; les traversées doivent être en **enrobé de couleur**, les priorités clairement **signalées en faveur des voies cyclables et piétonnes**, l'absence de potelets, caniveaux et bordures inconfortables à franchir (et bien souvent inutiles), conception des pistes en **plateau** surélevé... Pour le moment nous n'avons pas le détail du projet.

Place Saint-Gilles :

Le square central, aujourd'hui peu attractif et déserté, sera mis en valeur avec la piétonisation d'une partie de la chaussée descendant vers l'Abbaye aux Dames, recréant un îlot de quartier un peu plus humain. Suppression de quelques feux.

Avenue Georges Clémenceau :

Une voie de bus et une voie cyclable seront créées jusqu'à la rue de la Masse, passage de 4 voies motorisées à 2.

Cependant la piste bidirectionnelle, créée en retrait des plantations d'arbres, sera sur le trottoir (conflits piétons potentiels) et serpentera pour éviter les arrêts de bus. Les trajectoires cyclables paraissent encore plus tordues que sur la rue de la Délivrande.

Avec d'**inconfortables** bordures de trottoir ou caniveaux et des forêts de potelets (puisque proche des piétons) à franchir...

Il n'y aura donc pas de voie cyclable « à haut niveau de service », pourtant attendues sur ces axes structurants ! Rappelons qu'un quartier entier va sortir de terre dans les années à venir (ex-CHR Clémenceau) ...

En outre **pas de concertation réelle**, puisque le projet apparaît arrêté et non-modifiable. La phase d'études techniques, préalable aux travaux en juin 2024, va démarrer dans les jours qui viennent... ! C'était une présentation publique, certes, mais pas une véritable concertation dans ces conditions-là. Dommage pour un budget de 1,290 M€.